



RIS 2^{ème} trimestre

**Utilisez votre droit syndical de 9h, récupérables sur les 108h :
Participez aux RIS du SNUDI FO !**

Réunions programmées ou en programmation

► MARSEILLE

Marseille Sud

- | | |
|---|--------------------------|
| - Ecole élém Pont de Vivaux-Sacoman 13010 | mardi 28 février 12h-15h |
| - Ecole élém St Tronc Castel Roc 13010 | mardi 28 mars 12h-15h |
| - Ecole élém Pharo catalans 13007 | jeudi 9 février 12h-15h |
| - Ecole élém Prado Plage 13008 | mardi 21 mars 12h-15h |
| - Ecole élém Teisseire 13008 | mercredi 8 mars 12h-15h |
| - Ecole élém Air Bel 13008 | jeudi 6 avril 12h-15h |

Marseille Nord

- | | |
|-------------------------------------|-----------------------|
| - Ecole élém Sinoncelli 13014 | jeudi 23 mars 17h-20h |
| - Ecole élém Frais Vallon Sud 13013 | mardi 21 mars 17h-20h |
| - Ecole mat Les Fabrettes 13015 | mardi 28 mars 17h-20h |

Marseille Centre

Union Départementale FO, 13 rue de l'Académie (Métro Noailles-Capucins),
mercredi 15 mars 9h-12h (sur temps de travail présence élève) → voir la procédure ci-dessous

« Spécial mouvement » :

- mercredi 15 mars 14h-17h
- mercredi 22 mars 14h-17h
- mercredi 29 mars 14h-17h

Marseille 4/5

Ecole mat Lonchamp, 2 impasse Monbard, 13004, lundi 20 mars 17h-20h

► Reste du département

Allauch

Ecole mat Logis Neuf jeudi 30 mars 16h30-19h30

Arles

Ecole élém Monplaisir, 1 rue Irene Joliot Curie, jeudi 23 mars 17h30-20h30

St Martin de Crau

Ecole élém César Bernaudon mardi 21 mars 17h30-20h30

Châteaurenard

Date et lieu en programmation

Est-Département

- | | |
|--|---------------------------|
| - Fuveau , Ecole élém l'Ouvière | lundi 6 mars 16h30-19h30 |
| - La Bouilladisse , Ecole élém Paul Eluard | mardi 14 mars 16h30-19h30 |

Aix en Provence

Ecole mat Giono Schweitzer jeudi 16 mars 16h30-19h30

Venelles

Ecole mat du Mail, Villa du Mail jeudi 9 mars 17h00-20h00

Les Pennes Mirabeau - Vitrolles

Ecole élém La Renardière, Les Pennes Mirabeau *date en programmation*

Aubagne - La Penne/Huveaune - Roquevaire

Roquevaire Ecole Pont de l'Etoile jeudi 9 mars 17h00-20h00

La Penne/Huveaune Ecole élém J. Prévert jeudi 23 mars 17h00-20h00

La Ciotat

Ecole élém Louis Vignol, Ch de Virebelle mardi 21 mars 17h00-20h00

Côte Bleue

Carry le Rouet Ecole mat Thoulouze lundi 6 mars 16h30-19h30

Chateauneuf les Martigues Ecole élém Salengro **jeudi 9 février 16h00-19h00**

Istres

Maison des syndicats, rue Sainte Catherine **lundi 6 février 16h30-19h30**

Fos

Maison des syndicats, chemin de la Fontaine de Guigue **vendredi 3 février 16h30-19h30**

St Victoret

Ecole mat Cocteau **jeudi 2 mars 16h00-19h00**

Martigues

Maison des syndicats **mardi 7 mars 16h00-19h00**

Salon de Provence – Pélissanne

UL FO Salon **mardi 7 février 16h15-19h15**

A l'ordre du jour :

Projet d'évaluation des enseignants et PPCR,
Promotions, hold-up sur la hors-classe, "
Refondation de l'école et dérèglementation
Carte scolaire
Préparation du mouvement
Mutations
Temps partiel...

Vous pourrez poser toutes vos questions, apporter tous vos témoignages, déposer vos dossiers pour lequel le syndicat peut vous apporter son éclairage et son aide... et bien entendu, vous syndiquer si vous le désirez !

Comment participer aux RIS du SNUDI FO ?

- 1/ Les RIS du SNUDI FO sont ouvertes **à tous les collègues**, que vous soyez syndiqués ou pas... ou syndiqués à un autre syndicat !
- 2/ Vous avez le droit de participer à **3 RIS dans l'année scolaire**, dont **1 seule sur le temps de présence élève** (ex : mercredi matin)
- 3/ L'inscription à une RIS est libre (pas besoin de nous prévenir)
- 4/ Si la RIS a lieu sur le temps de présence élève (mercredi matin) ou sur le temps où se tient une animation pédagogique ou autre réunion, vous devez envoyer le courrier (en PJ ou [téléchargeable >ICI<](#)) à votre IEN **au minimum 48h avant**.
- 5/ Si la RIS a lieu sur un temps libre, vous avez la possibilité de la **recupérer sur tout le temps « hors présence élève »** : réunions pédagogiques, conférence, liaison école/collège, conseil de cycle, conseil des maîtres, conseil d'école, journée de solidarité...

Un droit ne s'use que si l'on ne s'en sert pas !

Participez nombreux aux RIS du SNUDI FO 13 !

Saisir immédiatement le syndicat de tout problème, en particulier de toute pression de la part de vos IEN pour dissuader de participer à une RIS sur le temps de travail ou d'un rattrapage imposé uniquement sur la journée de solidarité...

Les lieux et les dates prévues (ou en cours de programmation) → [>ICI<](#)

Modèle du courrier à adresser à votre IEN → [>ICI<](#)

Rappel de vos droits aux RIS → [>ICI<](#)

TOUT est sur notre site ➔ www.snudifo13.org

Pour être plus fort, il faut être plus nombreux :

Syndiquez-vous au SNUDI-FO

Le syndicat indépendant de tout gouvernement !

Carte 2017 disponible → [>ICI<](#)